



**CENTRE NAUTIQUE
KERLEVEN-PORT LA FORET
29940 – LA FORET FOUESNANT**



Affiliation FFV n°0529055 – Agrément DRCS n°29S88 – Déclaré sous le n°ET000342 – Siret 37753994500016



2021 - ADHESION VACANCES AU C.N.K.

Nom : _____ Prénom : _____

Date de Naissance : _____ SEXE : F M

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

 Fixe : _____  Mobile : _____

E-mail : _____

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Lien de parenté : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

 Fixe : _____  Mobile : _____

E-mail : _____

Tarifs des licences et adhésions ASPTT

pour les vacances de printemps 2021 (obligatoire) :

Séance	: 4 €	<input type="checkbox"/>
Stage	: 23 €	<input type="checkbox"/>

Tarif licence FFVoile Enseignement

Passeport Voile (carnet de suivi)	11.50 €	<input type="checkbox"/>
-----------------------------------	---------	--------------------------

Réservé au secrétariat

Chèque : _____ CHV : _____ Espèces : _____

Cas n°1 : Personne majeure

J'atteste être capable de plonger puis de nager 50 mètres

J'atteste ne pas posséder de contre-indication médicale pour la pratique des sports nautiques.

Cas n°2 : Pour les mineurs :

Je soussigné (e) (Nom) _____ (Prénom) _____, Représentant

légal de : _____ âgé(e) de _____ ans :

- autorise le mineur ci-dessus désigné à pratiquer les activités nautiques au sein du Centre Nautique de Kerleven,
- autorise les médecins à pratiquer ou faire pratiquer sur lui toute intervention et soins médicaux qui apparaîtraient nécessaire en cas d'urgence,
- atteste que :
 - pour les enfants de 16 ans et plus, l'enfant est apte à plonger, puis à nager 50 mètres.
 - pour les enfants de moins de 16 ans, l'enfant est apte à s'immerger, puis à nager 25 mètres sans reprendre pied. (ne concerne pas les moussaillons)
 - l'enfant précité ne possède pas de contre-indication médicale à la pratique des sports nautiques.

- Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et de la réglementation en vigueur (consultable au CNK ou sur demande).
- J'atteste avoir été renseigné sur les risques inhérents à la pratique des sports nautiques.
- Je présente un certificat médical de non contre-indication : Oui Non

L'établissement d'une des 2 licences ASPTT permet à son titulaire de bénéficier des assurances responsabilité civile, Assistance et Dommages corporels souscrites par la FSASPTT. L'assurance « dommages corporels » est facultative mais la FSASPTT vous informe que les risques encourus lors de la pratique d'une activité sportive peut donner lieu à des accidents sur lesquels il convient de s'assurer par le biais d'une assurance dommages corporels. Le montant de l'assurance compris dans le prix de la licence loisir est de 1,84 € et dans celui de la licence adhésion est de 0,60 €. Si vous ne souhaitez pas cette assurance dommages corporels, le montant de cette dernière sera déduit. En cas de refus de souscription de l'assurance dommages corporels, le club doit s'assurer que le bénéficiaire a bien pris connaissance des informations assurance figurant sur la notice d'information affichées au club et qu'il prend sa décision en toute connaissance de cause.

- Je reconnais avoir pris connaissance :
 - De la notice d'assurance ASPTT m'informant du résumé des garanties incluses dans le contrat d'assurance et adhérer au contrat national proposé par la FSASPTT (notice aussi disponible sur le site www.ASPTT.com)
 - Des statuts et règlement intérieur (disponible au secrétariat de l'association)

Il est rappelé qu'en cas de refus d'adhésion aux garanties proposées par une autre fédération, l'assureur de la FSASPTT ne prendra pas en charge les risques refusés, et par conséquent refusera le dossier de sinistre.

Si le soussigné refuse de souscrire à l'assurance Dommages Corporels, il reconnaît avoir été informé des risques encourus lors de la pratique d'une activité sportive pouvant porter atteinte à son intégrité physique et il coche la case ci-dessous :

- Je ne souhaite pas souscrire d'assurance Dommages Corporels par la FSASPTT.
- Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et règlement intérieur (pouvant être consultés au Centre Nautique) et de l'étendue des garanties d'assurance et/ou d'assistance affichées à l'accueil.
 - Je souscris à l'une des formules de garanties complémentaires
 - Je refuse de souscrire à l'une des formules de garanties complémentaires
 - Je refuse que mon image ou celle de mon enfant soit utilisée dans les documents d'information et de promotion du Centre Nautique de Kerleven-Port La Forêt (cochez si nécessaire).
 - Je ne souhaite pas recevoir d'informations de la part de l'ASPTT, ni de la Fédération Sportive des ASPTT.
 - Je ne souhaite pas recevoir d'informations de la part de partenaires de l'ASPTT, ni de partenaires de la Fédération Sportive des ASPTT

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU LE CENTRE NAUTIQUE ?

- Par Internet Par bouche à oreille Par l'Office de Tourisme Par affichage

Autre : _____

Date et signature précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé".

La loi informatique et liberté N°78-17 du 6 janvier 1978 modifié en août 2004, s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Toutes les informations de ce document font l'objet d'un traitement informatique et le licencié dispose d'un droit d'accès et rectification auprès du Secrétaire Général de l'ASPTT. Ces coordonnées pourront être cédées à des partenaires commerciaux avec faculté pour le licencié de s'opposer à la divulgation de ses coordonnées.

Le/...../...../2021

